École Monseigneur-Gilles-Gervais
1435, rue Châteauguay
Saint-Bruno (Québec) J3V 3A9
Tél. : 450.653.7610
Téléc. : 450.653.8228
Courriel : gervais@csp.qc.ca

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Monseigneur-Gilles-Gervais, tenue le 18 juin 2019, au salon du personnel, situé au 1435 rue Châteauguay, à Saint-Bruno.

Membres présents : Stéphanie Blais (présidente), Mireille St-Denis (parent), Ian Bruson (parent), Pascale Ghelyn (enseignante), Véronique St-Laurent (enseignante), Julie René De Cotret (enseignante), Line Noël (Service de garde), France Simard (soutien), Jacynthe Lecavalier (substitut), Hélène Poirier (directrice-adjointe) et Nathalie Couillard (directrice).

Membres absents : Daniel Picard (parent), Mélanie Bourgault (parent), Isabelle Dubé (parent), Audrey Rochon (enseignante)

1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Stéphanie Blais constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18h32.

2 REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, par madame Véronique St-Laurent d'adopter l'ordre du jour suivant avec la correction de la numérotation des points à partir du point 7. *Affaires Nouvelles* :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Revue et adoption de l'ordre du jour CE-18-19-38
3. Approbation du compte-rendu du 24 avril 2019 CE-18-19-39
4. Suivi au compte-rendu du 24 avril 2019
5. Parole au public
6. Information
   - 6.1 OPP
   - 6.2 Direction
   - \- Informations sur le projet de classe extérieure
   - 6.3 Service de garde
   - 6.4 Comité de parents
   - 6.5 Membres du CE

7. Affaires nouvelles :
   7.1 Liste des effets scolaires, cahiers d'exercices et contribution volontaire CE-18-19-40
   7.2 Normes et modalités CE-18-19-41
   7.3 Prévisions budgétaires CE-18-19-42
   7.4 Règles de fonctionnement du service de garde pour l'année 2019-2020 CE-18-19-43
   7.5 Dérogation à la politique alimentaire CE-18-19-44
   7.6 Ajouts au projet éducatif CE-18-19-45
   7.7 Principes d'encadrement pour les frais chargés aux parents CE-18-19-46
   7.8 Date pour assemblée générale des parents septembre 2019
8. Correspondance
9. Levée de la séance

CE-18-19-38 La proposition est adoptée à l'unanimité.

3 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 24 AVRIL 2019

- Il est proposé par madame France Simard d'approuver le compte rendu du 24 avril 2019 avec quelques corrections orthographiques nommées par madame Nathalie Couillard et notamment une erreur aux points 6.2.5 et 6.2.7; on devrait lire **CE-18**-19.

CE-18-19-39 La proposition est approuvée à l'unanimité.

4 SUIVI AU COMPTE-RENDU DU 24 AVRIL 2019

- Madame Nathalie Couillard nous informe que la prochaine conférence Web de madame Danie Beaulieu aura lieu en septembre 2019 mais que la conférence aura déjà été payée dans le budget de cette année scolaire soit 2018-2019.

5 PAROLE AU PUBLIC

- Aucun public

6 INFORMATIONS

6.1 OPP

- Les membres présents de l'OPP nous parlent des différents projets qui ont eu lieu tout au long de l'année scolaire 2018-2019 soit le bazar de noël, les soirées cinéma, la vente de tuques, les activités du jour de la terre, la vente de chocolat de Pâques ainsi que les récompenses offertes aux élèves qui ont présenté un numéro au spectacle de talents.
- Les membres présentent le budget de l'OPP pour l'année scolaire 2018-2019.
- Les membres font quelques suggestions d'activités pour la prochaine année scolaire notamment une fête dansante pour les élèves de 4, 5 et 6ième année ainsi qu'une vente de vêtements à l'effigie de l'école. Les membres reviendront l'année prochaine avec plus de détails.

6.2 Direction

- Madame Nathalie Couillard nous informe que le projet de classe extérieure n'a pas été retenu afin d'obtenir une subvention par le ministère de l'éducation. Le projet est à suivre pour du financement au sein de la CSP.

- Madame Nathalie Couillard nous informe de certains changements au sein du personnel enseignant de l'école.

6.3 Service de garde

- Madame Line Noël nous informe que l'activité équitation des 2 dernières journées pédagogiques (21 mai et 7 juin 2019) a été apprécié par les enfants.

6.4 Comité de parent

- Madame Mireille St-Denis nous informe qu'il y a eu 2 rencontres au comité de parents. Pendant ces rencontres, il y a eu une présentation des professionnels et des différents intervenants dans une école ainsi qu'une présentation sur les assemblées générales annuelles dans les écoles de la CSP. Madame Mireille St-Denis nous informe que le dossier de la gratuité scolaire (projet de loi 12) sera à surveiller l'année prochaine au comité de parents.
- Madame Mireille St-Denis nous présente le bilan des conférences Parents à l'école qui ont eu lieu en partenariat secteur St-Bruno/St-Basile cette année soit
  - La persévérance scolaire de votre enfant par Nadia Gagnier le 23 avril 2019
  - L'importance d'approcher l'enfant avec empathie, bienveillance et saine fermeté pour son développement par Richard Robillard le 7 mai 2019

6.5 Membres du conseil

- Madame Stéphanie Blais nous parle de la conférencière Nathalie Bisson comme suggestion possible de conférence pour la prochaine année scolaire.

7 AFFAIRES NOUVELLES

7.1 Liste des effets scolaires, cahiers d'exercices et contribution volontaire CE-18-19-40

- Madame Nathalie Couillard nous informe des différents changements des listes d'effets scolaires et des cahiers d'exercices.
- Il est proposé par madame Line Noel d'approuver les listes d'effets scolaires, cahiers d'exercices ainsi que la contribution volontaire pour l'année scolaire 2019-2020.

CE-18-19-40 La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.2 Normes et modalités CE-18-19-41

- Madame Nathalie Couillard nous informe qu'il n'y a eu aucun changement aux normes et modalités pour l'année scolaire 2019-2020.
- Il est proposé par monsieur Ian Bruson d'approuver les normes et modalités.

CE-18-19-41 La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.3 Prévisions budgétaires CE-18-19-42

- Madame Nathalie Couillard nous informe des prévisions budgétaires pour l'année scolaire 2019-2020. Elle nous fait part de changements aux niveaux des services professionnels ainsi que des CAP (communautés d'apprentissages professionnelles).

- Il est proposé par madame Julie René De Cotret d'approuver les prévisions budgétaires 2019-2020.

CE-18-19-42 La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.4 Règles de fonctionnement du service de garde pour l'année 2019-2020 CE-18-19-43

- Madame Line Noël nous informe des changements aux règles de fonctionnement du service de garde pour la prochaine année scolaire. Il y aura un changement dans l'ordre des dîners. Les élèves de 4, 5 et 6ième année iront manger immédiatement à 11h45 jusqu'à 12h15 et sortiront à l'extérieur par la suite. Finalement, les élèves de 1, 2 et 3ième année iront manger de 12h15 à 12h50 et sortiront à l'extérieur à la fin du repas.
- Madame Line Noël nous informe que le fonctionnement des inscriptions aux journées pédagogiques va changer. Les parents recevront en début d'année scolaire une fiche détaillée contenant les activités de chacune des journées pédagogiques. Un formulaire électronique sera dorénavant utilisé pour l'inscription des enfants aux activités. Un courriel sera envoyé aux parents quelques jours avant la journée pédagogique et ces derniers auront 7 jours pour inscrire leur enfant.
- Madame Line Noël nous informe qu'il y aura un service de devoirs pour les élèves de 2ième à la 6ième année de 16h55 à 17h25 pour les élèves qui seront inscrits.
- Le tarif journalier au service de garde est de 8,35$ par jour.
- Il est proposé par madame Jacynthe Lecavalier d'approuver les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2019-2020.

CE-18-19-43 La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.5 Dérogation à la politique alimentaire CE-18-19-44

- Madame Nathalie Couillard nous informe qu'il n'y a aucun changement à la proposition de dérogation à la politique alimentaire.
- Il est proposé par madame Pascale Ghelyn et secondé par madame Mireille St-Denis de reconduire la dérogation à la politique alimentaire.

CE-18-19-44 La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.6 Ajouts au projet éducatif CE-18-19-45

- Madame Nathalie Couillard nous informe de certains ajouts au projet éducatif :
  - Il y a eu quelques clarifications au tableau de la section 6
  - Il y a eu ajout de la colonne Moyens au même tableau
- Madame Nathalie Couillard nous informe qu'un nouveau sondage sera envoyé aux parents en 2022 au sujet de l'évolution du projet éducatif.
- Il est proposé par madame Véronique St-Laurent d'approuver les ajouts au projet éducatif.

CE-18-19-45 La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.7 Principes d'encadrement pour les frais chargés aux parents CE-18-19-46

- Madame Nathalie Couillard nous informe au sujet des principes d'encadrement pour les frais chargés aux parents. Les membres du CE discutent de la section ***a*** du document qui spécifie que, « *pour chaque élève, la somme approximative à débourser par un parent ne peut excéder 125$ pour les fournitures scolaires de qualité moyenne.* ». Les membres s'entendent pour dire qu'il est impossible d'empêcher un parent de dépenser plus de 125$ pour les fournitures scolaires de son enfant si le parent le désire. Le point ***a*** de la section *Fournitures scolaires* du document sera donc retiré.
- Les principes d'encadrement pour les frais chargés aux parents ont été ajoutés à la fin de ce présent document.
- Il est proposé par madame Véronique St-Laurent d'approuver les principes d'encadrement pour les frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2019-2020.

CE-18-19-46 La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.8 Date pour l'assemblée générale des parents septembre 2019

- Madame Nathalie Couillard nous informe que la date choisie pour l'assemblée générale annuelle sera le jeudi 12 septembre 2019.

8 CORRESPONDANCE

- Aucune correspondance

9 LEVÉE DE LA SÉANCE

- La séance est levée à 21h00

Stéphanie Blais, présidente

Nathalie Couillard, directrice

PRINCIPES D'ENCADREMENT DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

DE L'ÉCOLE MONSEIGNEUR-GILLES-GERVAIS

Adoptés le 18 juin 2019- # de résolution : CE-18-19-46

Fournitures scolaires

a) Pour chaque élève, le matériel demandé doit respecter des quantités raisonnables pour l'année en cours.

b) Il faut permettre l'achat chez plus d'un fournisseur, lorsque possible.

c) Il faut favoriser une certaine continuité dans les demandes des diverses classes afin de permettre la réutilisation du matériel d'année en année.

d) Les fournitures scolaires en bon état peuvent être réutilisées d'année en année.

e) Il faut éviter du suggérer une marque dans le choix de matériel.

Activités éducatives complémentaires (sorties)

f) Pour chaque élève, la somme maximale demandée à un parent pour les sorties éducatives ou activités éducatives à participation facultative ne peut excéder 80$ par année. Le CÉ peut toutefois approuver des projets particuliers qui excéderaient le montant de 80$.

Matériel didactique (ex. : cahiers d'exercices)

g) Il semble raisonnable que la prévision d'utilisation des cahiers d'exercices à être utilisés au cours d'une année soit d'environ 80% ou plus.

h) Le montant des frais demandés aux parents pour l'achat du matériel didactique doit être le même pour toutes les classes d'un même niveau.

i) Pour chaque élève, la somme maximale à débourser par un parent ne peut excéder 85$ pour le matériel didactique.

j) La direction de l'école doit faire en sorte qu'il y ait concertation des enseignants dans le choix du matériel didactique proposé afin de permettre les coûts les plus bas possibles.